

Porte-bonheur Porte-malheur !

Dans notre société scientifique, technique et industrialisée, il peut paraître surprenant de créditer une quantité de dictons et de présages de toutes sortes.

Ainsi serait-on chanceux après avoir cueilli un trèfle à quatre feuilles, ou fortuné pour s'être marié un jour de pluie. Il suffirait de prononcer un vœu au passage d'une étoile filante pour le voir se réaliser. Voir une araignée le soir serait un signe d'espoir et croiser un chat noir l'annonce d'une mauvaise nouvelle. Le malheur devrait frapper celui qui brise un miroir, rêve qu'il perd une dent, ou passe sous une échelle. Le chiffre treize est si redouté qu'il manque sur beaucoup de portes de chambres d'hôtels et même dans la numérotation des rues de certaines régions. Paradoxalement, le vendredi treize devrait porter chance aux amateurs de loterie et malchance aux bateaux quittant le port ce jour-là!

L'on pourrait remplir des pages de tels exemples de superstition, ce qui montre à quel point l'homme cherche à connaître son destin ou carrément à conjurer le sort. Les talismans et autres objets portés sur soi, suspendus aux murs ou au tableau de bord de la voiture sont autant d'appels à l'aide et à la protection d'on ne sait quelle puissance.

La Bible enseigne que Dieu est prêt à sauver du péril, du malheur et même de l'enfer celui qui se confie en Lui. Mais en même temps, elle condamne expressément le recours à des objets (idolâtrie), et l'interprétation de signes quelconques pour déceler le futur (divination).

Pierre Chollet - pasteur